

Le fondateur du Parti québécois démissionne de son poste de chef du parti

Le 20 juin, M. Lévesque, premier ministre du Québec, annonçait sa démission en tant que chef de son parti, alors que, le même jour, les députés avaient commémoré sa première élection à l'Assemblée nationale.

René Lévesque se faisait élire une première fois à l'Assemblée nationale (alors appelée Assemblée législative du Québec) le 22 juin 1960, sous la bannière du Parti libéral, dirigé par Jean Lesage.

Le 20 juin, sur motion de Marc-André Bédard, vice-premier ministre et leader du gouvernement en Chambre, les parlementaires ont donc rendu un hommage unanime à M. René Lévesque, pour souligner ses 25 ans de vie politique.

Le chef de l'opposition et nouveau député libéral, M. Robert Bourassa, s'est joint à ceux qui louaient son collègue d'hier et son adversaire d'aujourd'hui : « Il est certainement très facile de reconnaître le courage, la détermination et la grande sincérité du premier ministre dans toute sa carrière politique », a-t-il dit. Du quart de siècle d'action politique de René Lévesque, le chef libéral retient l'esprit réformiste dont il a marqué la Révolution tranquille et l'élan qu'il a donné à la démocratisation du financement des partis politiques.

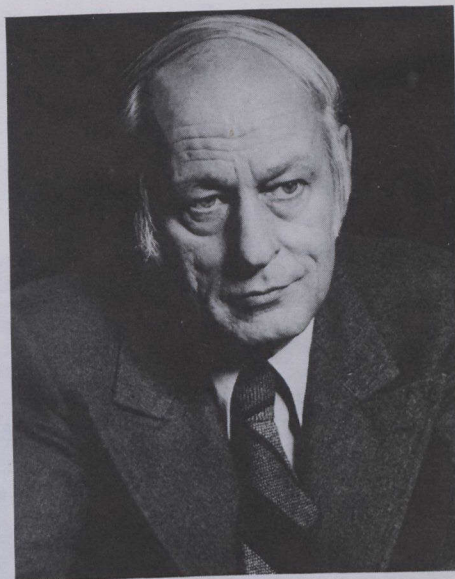
Du journalisme à la politique

Le premier ministre René Lévesque est né à New Carlisle (Québec) en 1922. En 1936, à l'âge de 14 ans, durant ses vacances d'été, il est devenu annonceur-animateur à CHNC, station de radio locale. On l'a retrouvé ensuite au collège Saint-Charles Garnier de Québec, avant qu'il n'entre à la faculté de droit de l'Université Laval. Tout en suivant ses cours d'enseignement classique, il a travaillé aux stations de radio CHRC et CBV. M. Lévesque a abandonné ses études de droit en 1943 pour s'enrôler dans l'armée américaine en qualité de correspondant de guerre, poste qui l'a conduit en France, en Allemagne et en Autriche.

En 1946 il est entré au service international de Radio-Canada.

En 1952, Radio-Canada l'a envoyé en Corée comme correspondant de guerre. De 1953 à 1956, il était chef du service des reportages de Radio-Canada. Il a animé l'émission de radio *Au lendemain de la veille* et les émissions télévisées *Carrefour* et *Premier plan*. De 1956 à 1959, il était chargé de faire le reportage d'événements spéciaux : couronnement de la reine Élisabeth II, sessions extraordinaires de l'ONU, crise algérienne, élections américaines.

À la même époque, il est devenu célèbre



René Lévesque

en animant, craie en main devant un tableau noir, la célèbre émission télévisée *Point de mire*, moment culminant de sa carrière de journaliste. Il a collaboré à la revue *Cité libre* fondée par Pierre Trudeau. M. Lévesque a participé activement, en 1959, à une grève de 69 jours à Radio-Canada.

Il a adhéré au Parti libéral en 1960 et s'est fait élire député de Montréal-Laurier, la même année, aux élections du 22 juin. Il est devenu immédiatement ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques dans le cabinet de Jean Lesage, celui que l'on qualifiait à l'époque d'« équipe du tonnerre ».

M. Lévesque est passé au ministère des Richesses naturelles en 1961 et il a été réélu aux élections générales de 1962 après avoir livré bataille sur la question de la nationalisation de l'électricité. Puis il est devenu ministre de la Famille et du Bien-être social en 1965, tout en conservant son portefeuille des Richesses naturelles.

Réélu aux élections de 1966, René Lévesque devenait membre de l'opposition, le parti libéral étant alors minoritaire. En octobre 1967, lors d'un congrès, il a proposé que le parti ajoute à son programme l'option d'un Québec souverain associé au Canada. Sa proposition ayant été rejetée, il a quitté le parti pour siéger comme député indépendant. Le 18 novembre, il a fondé le Mouvement souveraineté-association (MSA).

Fondation du Parti Québécois

En janvier 1968, René Lévesque a publié son livre *Option-Québec* dont 50 000 exemplaires ont été vendus en quelques semaines. Au cours d'un congrès du MSA, tenu à Montréal en avril, il a décidé de fonder

un parti politique voué à « l'accession du Québec au rang d'État souverain ». C'est ainsi qu'est né, le 12 octobre 1968, le Parti québécois (PQ) dont il a été élu président.

Défait aux élections générales de 1970, René Lévesque est devenu chroniqueur au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec*. En 1973, il a de nouveau essuyé une défaite. Il a réussi cependant à se faire élire aux élections de 1976, année où le PQ prenait le pouvoir; il était alors assermenté comme 23^e premier ministre du Québec, le 25 novembre. En 1978, il a publié un deuxième livre : *La Passion du Québec*.

Il a été réélu aux élections de 1981 et le PQ était reporté au pouvoir malgré la défaite de l'option souverainiste au référendum du 20 mai 1980.

Démission de René Lévesque

René Lévesque, ainsi que l'a rappelé M. Marc-André Bédard, a une conviction inébranlable dans la force des hommes et des femmes du Québec. C'est d'ailleurs cette conviction qui a été « l'élément déclencheur de plusieurs réalisations collectives déterminantes auxquelles M. Lévesque a été étroitement associé et dont il a été si souvent l'artisan absolument essentiel ».

Selon Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), René Lévesque a été « l'artisan du développement d'une fierté et d'un dynamisme national ». C'est sous sa gouverne, a-t-il rappelé, que le Québec « a connu ses plus grandes réformes : nationalisation des ressources hydro-électriques, politique de la langue, Loi sur la santé et la sécurité au travail, mesures anti-briseurs de grève ».

De graves dissensions au sein de son parti ont amené René Lévesque à prendre une décision à laquelle on s'attendait depuis un certain temps. Notons qu'avant lui aucun premier ministre québécois n'a, de son vivant, quitté son poste alors qu'il était en droit de le conserver. Notons également que, ainsi que l'a souligné récemment le constitutionnaliste Gil Rémillard, si M. Lévesque conserve juridiquement tous les pouvoirs d'un premier ministre jusqu'à la désignation de son successeur à la tête du PQ, il n'a cependant plus l'autorité politique pour mener à bien les négociations constitutionnelles avec le gouvernement fédéral et il ne peut pas, non plus, poser des gestes qui risqueraient d'engager ou de compromettre le prochain chef.

Rappelons que l'élection du chef du Parti québécois se fait au suffrage universel et que le chef du parti majoritaire est le premier ministre de la province.